

0. Préambule

Le **rapport annuel RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)** présente les actions, résultats et engagements de GAMMA industries en matière de développement durable, éthique et impact sociétal.

Il rend compte aux parties prenantes (salariés, clients, investisseurs, partenaires, collectivités, etc.) de la manière dont l'entreprise intègre les enjeux **E**nvironnementaux, **S**ociaux et de **G**ouvernance (ESG) dans ses activités.

1. Introduction & Contexte

1.1- Message de la direction (mot du Président)

Chers partenaires, chers clients, chers collaborateurs,

L'année écoulée a été une étape charnière pour Gamma Industries. Dans un environnement marqué par des transitions industrielles majeures, une tension croissante sur les ressources, et une accélération des attentes sociétales, nous avons poursuivi notre engagement vers une croissance durable, performante et responsable.

Fidèles à notre ADN d'innovation et à notre ancrage industriel, nous avons consolidé notre position dans le secteur des planchers techniques surélevés, tout en amorçant des virages stratégiques structurants :

- La révélation de notre solution brevetée **Data Clips** constitue une avancée technologique majeure, répondant aux exigences croissantes des data centers nouvelle génération.
- Notre démarche RSE s'est intensifiée avec la structuration d'un projet de **recyclage des dalles** en fin de vie, intégrant pleinement les enjeux d'économie circulaire.
- Nous allons renforcer notre présence à l'export, en ayant mené des études de marché ciblées, et lancé des chantiers d'amélioration continue pour répondre avec exigence aux attentes de nos clients et partenaires.

Ces réalisations sont le fruit d'un collectif engagé, de la confiance de nos clients et de la mobilisation quotidienne de nos équipes. Je tiens à les remercier chaleureusement.

Ce rapport annuel témoigne de notre capacité à conjuguer performance économique, exigence technique et responsabilité environnementale. Il reflète aussi notre volonté constante d'agir comme un acteur industriel de confiance, agile et tourné vers l'avenir.

Merci à toutes celles et ceux qui partagent cette ambition à nos côtés.

François Rosen
Président – Gamma Industrie

1.2- Raison d'être / mission de l'entreprise

GAMMA Industries est une entreprise spécialisée dans la fabrication de dalles de plancher surélevé, reconnue pour la qualité de ses produits et son engagement en faveur du développement durable. Depuis plusieurs années, GAMMA Industries intègre la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) au cœur de sa stratégie, afin de concilier performance économique, respect de l'environnement et bien-être social.

La démarche RSE de GAMMA Industries vise à :

- Réduire l'impact environnemental de ses activités, notamment en optimisant la gestion des déchets et en favorisant le recyclage.
- Améliorer les conditions de travail et la sécurité de ses collaborateurs.
- Assurer une gouvernance éthique et transparente, en impliquant toutes les parties prenantes.
- Promouvoir une économie circulaire performante et innovante.

1.3- Périmètre du rapport

GAMMA industries possède 2 sites :

- SEVRES (92) : siège administratif, ventes et travaux
- FORMERIE (60) : Usine de Production
- Le site de ST CLEMENT (89) a été définitivement arrêté en début d'année 2025

L'effectif de GAMMA industries **est aujourd'hui de 65 personnes**, à parts quasi égales entre le siège social et l'usine de production.

1. 4- Méthodologie de reporting

GAMMA industries s'est appuyé sur l'ensemble des chapitres demandés et traités dans la déclaration RSE ECOVADIS afin de structurer le présent document.

Ces données sont également communiquées à l'INSEE à des fins d'étude.

2. Gouvernance RSE

2.1- Organisation de la RSE

Chez GAMMA industries, la politique RSE est animée par :

- François ROSEN : Président
- Véronique MASSAGLI : Directrice Administrative et Financière
- Alain FEUILLETTE : Responsable QHSE & SI
- Par l'ensemble des membres du CODIR (Comité de Direction) qui participent à leurs niveaux aux différentes composantes R.S.E.
- Par l'ensemble des membres du C.S.E réunis chaque mois (y compris représentants des salariés).

2.2- Politique RSE et objectifs stratégiques

La politique RSE de GAMMA Industries repose sur trois piliers fondamentaux :

- **E**nvironnement : réduction de l'impact écologique, gestion durable des ressources, valorisation des déchets et promotion de l'économie circulaire.
- **S**ocial : conditions de travail, santé et sécurité, formation, dialogue social et diversité.
- **G**ouvernance : transparence, éthique, engagement des parties prenantes et respect des normes.

2.3- Implication des parties prenantes

GAMMA industries a défini dans son document GDD10 (Parties Intéressées Pertinentes) l'ensemble des acteurs liés, reliés à GAMMA industries.

Ce sont à tous ces acteurs Clients, Fournisseurs, Prestataires, Personnels, Actionnaires, Administrations, Ecoles, Syndicats ...) que nous devons à chaque fois que cela est possible, de dire notre engagement et nos attentes du respect des règles RSE.

3. Pilier Environnemental

3.1- Bilan carbone (Scope 1, 2, 3)

Le **Bilan Carbone** a été réalisé pour la première fois en avril 2025, et couvre les années **2022, 2023 et 2024**. (Voir Annexe A).

Ce bilan s'appuie sur la **méthodologie de l'ADEME** et vise à quantifier l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par les activités de GAMMA Industries.

Les postes d'émissions sont répartis selon les trois périmètres suivants :

- **Scope 1** : émissions directes provenant de la combustion de fuel pour le chauffage des locaux et l'utilisation de véhicules détenus par l'entreprise.
- **Scope 2** : émissions indirectes associées à la consommation d'électricité sur nos sites.
- **Scope 3** : autres émissions indirectes, incluant les achats de matières premières, les transports amont/aval, les déplacements professionnels et domicile-travail, ainsi que le traitement des déchets.

Le principal gaz à effet de serre identifié est : le **dioxyde de carbone (CO₂)** : lié aux combustibles fossiles, à l'électricité et au transport.

L'activité commerciale de GAMMA Industries étant **fluctuante d'une année à l'autre**, un **ratio CO₂ émis par million d'euros de chiffre d'affaires** a été établi pour assurer un suivi pertinent des émissions.

Les postes analysés sont :

- Consommation énergétique : électricité, gaz, fuel, eau
- Transports : réceptions et expéditions de marchandises
- Déplacements : domicile-travail et professionnels

- Déchets : collecte, tri, recyclage
- Réemploi : volume de produits remis en circulation

Objectif à moyen terme : GAMMA Industries prévoit de **réaliser un bilan carbone consolidé chaque année**, avec un **suivi différencié par scope**. Des **cibles spécifiques de réduction** seront définies, notamment sur les **scopes 2 et 3**, qui représentent plus de **80 % des émissions totales**.

Actions & Objectifs 2025 :

- Ce tableau est mis à jour chaque année
- Décision d'actions pour réduire l'empreinte carbone globale de l'entreprise au regard des critères étudiés

3.2- Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Il résulte de cette étude :

Critère	Poids émissions	Description	Scope
Transports – Réceptions	47.1 %	Marchandises provenance toute l'Europe	Scope 3
Transports - Expéditions	28.6 %	Marché quasi franco-français	Scope 3
Energie - FIOUL	7.6 %	Chauffage des locaux de l'usine	Scope 1
Déplacements salariés	6.9 %	Déplacements domicile - Travail	Scope 3
Déplacements professionnels	4.5 %	Déplacements chez les clients	Scope 1

Analyse : Le transport amont/aval des marchandises représente **75.7 % de nos émissions**.

Des actions ciblées sont à réaliser sur ce principal objectif (regroupement de livraisons, optimisation du chargement des transports ...), mais c'est à tous les niveaux de chaque item que nous pouvons agir.

Actions & Objectifs 2025 : Réduction de **5 % de chaque item chaque année**, avec en ligne de mire une réduction générale de **-30 % à l'horizon 2030 par rapport à 2024**.

3.3- Efficacité énergétique

Au niveau énergétique, des efforts ont été réalisés pour réduire les consommations.

GAMMA industries est passée de 195 727 kg CO2 en 2023, à 148 500 en 2024, soit **-24 %**.

Les facteurs les plus sensibles ont été :

- Le déménagement du site de Boulogne Billancourt (trop vaste) au profit de nouveaux locaux à SEVRES, plus adaptés à nos besoins
- L'arrêt du site de St Clément et un recentrage des activités
- Remplacement de matériels anciens de production en notre usine par des matériels plus récents (Compresseurs, éléments de chaînes de production)

- Changement de chariots élévateurs : propulsion électrique au lieu de Gaz
- Changement de vieux Néons par des solutions à LEDS

Énergies renouvelables

À ce jour, **GAMMA Industries ne consomme pas sciemment d'énergies renouvelables** (électricité verte, solaire, biomasse, etc.).

Nous devons interroger nos fournisseurs et procéder à **des études de faisabilité** en 2025 pour :

- Evaluer la possibilité de souscrire à un contrat d'électricité verte,
- Analyser la rentabilité de solutions d'autoproduction sur le site de Formerie (panneaux solaires, biomasse à partir des déchets bois, etc.),
- Intégrer progressivement une part d'ENR (énergies renouvelables) dans notre bilan énergétique.

Un **reporting annuel de la part d'énergies renouvelables** sera intégré à notre tableau de bord ESG (Environnemental + Social + Gouvernance) dès la mise en œuvre effective.

Actions & Objectifs 2025 :

- L'isolation des bâtiments est une piste à étudier car les locaux de Formerie sont anciens.
- De nouveaux équipements (brûleurs) sont à installer sur nos chaudières FIOUL.

3.4- Gestion de l'eau et des déchets

GAMMA industries est très peu consommatrice d'eau, l'équivalent de la consommation annuelle d'un ménage avec enfants).

Les déchets sont principalement émis par l'usine de production avec 467 Tonnes de déchets en 2024 :

- 80 % de ces déchets sont recyclés ou réutilisés
- Le poste le plus important concerne nos SCIURES de BOIS (360 tonnes – recyclés) et les DIB (115 tonnes – non recyclés)

Reporting déchets valorisés

Depuis 2024, GAMMA Industries a mis en place un **reporting régulier du poids total de déchets valorisés** (recyclés, réemployés, valorisés en énergie).

Ce reporting est consolidé chaque année par le service Production & QHSE et intégré dans les indicateurs ESG de l'entreprise.

Il permet de :

- Suivre l'évolution des performances de tri et de recyclage,
- Identifier les gisements non valorisés,
- Orienter les investissements vers les filières les plus efficaces (valorisation des sciures, déconstruction des rebuts, etc.).

Actions & Objectifs 2025 :

- Les sciures de bois pourraient être récupérées pour être réinjectées dans de futurs panneaux
- Les DIB contiennent 90 % de pièces de rebut. Si ces pièces étaient DECONSTRUITES, alors 100 tonnes de déchets, soit l'équivalent de 137 tonnes de CO2 émis pourraient être « supprimés » de la mise en décharge pour devenir des produits recyclés
- **Améliorer le taux global de valorisation des déchets, avec un objectif de 85 % d'ici fin 2025.**

3.5- Utilisation des ressources naturelles

Le bois utilisé pour nos panneaux de particules, est aujourd'hui, à 95 % issus de filières de recyclage (contrairement aux années 2000-2020 où l'essentiel était du Bois d'arbres déchiquetés).

Depuis 2024, GAMMA Industries a mis en place un **reporting interne** visant à **suivre annuellement la part de matières premières recyclées** utilisées dans sa production. Cet indicateur est intégré au reporting environnemental global de l'entreprise et suivi au niveau du comité de direction.

Actions & Objectifs 2025:

Aujourd'hui, une profonde réflexion est portée sur :

- **Valorisation des sciures** : nos sciures de bois pourraient être renvoyées chez nos fournisseurs pour être réintégrées dans la fabrication de nouveaux panneaux, au lieu d'être valorisées en sous-produits.
- **Déconstruction des panneaux** : un projet de séparation mécanique du bois et de la tôle est en cours. Les composants séparés pourraient être renvoyés vers des filières de valorisation adaptées (bois ou métaux), en évitant l'enfouissement.

Une étude a également été réalisée sur l'utilisation d'**anas de lin** comme alternative biosourcée. Cette étude a porté sur :

- La **faisabilité technique** du produit : résultats acceptables ;
- L'**intérêt des clients** : retour globalement favorable ;
- Le **bilan carbone** comparé : défavorable, avec une augmentation de +30 % par rapport aux produits standards réalisés à partir de matériaux recyclés.

Malgré l'intérêt des clients à un produit nouveau, le produit fabriqué consommerait bien plus de carbone qu'un produit standard réalisé à partir de produits déjà recyclés

3.6- Éco-conception, cycle de vie des produits

Solution proposée et validée :

La dalle minérale MINIGAM en 500x500x19 mm était utilisée pour répondre aux planchers bas. Une étude a été menée pour tenter de réduire le nombre de produits, tout en gardant les critères techniques de charges (classe 1A) des produits.

Après de nombreux tests, la dalle MINIGAM 6, en 600x600x20 mm aura les mêmes caractéristiques techniques. L'impact est double : pour un coût unitaire identique, nous réduisons le nombre de pièces utiles, sur le produit, et ses produits supports.

- ➔ Ainsi, pour une surface de 10 000 m², nous avions avant :
dalles de 500x500mm -> $10\,000 / (0.500 \times 0.500) = 40\,000$ dalles et donc 47200 vérins
- ➔ Et désormais, pour la même surface :
dalles de 600x600mm -> $10\,000 / (0.600 \times 0.600) = 27\,777$ dalles et 32 777 vérins
- Soit 12300 dalles et 15600 vérins, 15600 têtes de vérins, 15600 joints de têtes, moins de cartons d'emballage ...

Réductions :

- Des énergies électriques consommées pour les productions
- De la fatigue des opérateurs qui déposent manuellement des tôles à encoller en usine, mais aussi réduction de la fatigue des opérateurs qui posent nos produits sur chantier
- Du bilan carbone induit par ces opérations (moins de pièces à produire, moins de transport)

Actions & Objectifs 2025:

- Identifier les sources possibles de simplification dans nos processus (famille vérin)
- Continuer à travailler sur ces sujets afin de réduire notre bilan carbone

3.7 – Biodiversité

Au regard des FDES retravaillées (+A2), nous nous rendons compte de l'impact significatif du respect de la biodiversité dans nos produits.

Avec nos nouveaux produits :

- Nous **réduisons la déforestation** (moins d'arbres coupés car Bois recyclés à 95 %)
- L'utilisation des produits de réemploi réduit de manière drastique l'approvisionnement de produits **issus de la biomasse** (produits déjà construits, réutilisés)
- La déconstruction des produits et le réemploi **réduisent les déchets** et préservent d'autant la biomasse qui est **moins impactés par l'enfouissement** de ces déchets inertes.
- La gestion attentive de nos produits chimiques (colles) doit éviter toute pollution qui impacterait la biomasse

Actions & Objectifs 2025:

- Identifier tous les facteurs de risques impactant la biomasse

4. Pilier Social

4.1- Politique RH

GAMMA Industries reconnaît l'importance **de l'équité, de la non-discrimination** comme piliers de sa politique RH. En complément du suivi des indicateurs de parité et de représentativité, l'entreprise a engagé en 2025 une démarche structurée dans ce sens.

Cette politique a pour ambition de :

- **Assurer un environnement de travail respectueux** où chacun peut s'exprimer et évoluer sans discrimination ;
- **Garantir l'équité d'accès à l'emploi, à la formation et aux responsabilités**, quel que soit le genre, l'origine, l'âge, le handicap ou toute autre caractéristique personnelle ;
- **Favoriser la mixité dans les métiers techniques et l'encadrement**, en s'appuyant sur des leviers de carrière et de mobilité ;
- **Sensibiliser les managers et les équipes**, via des actions ciblées et des échanges réguliers au sein du CODIR.

Un bilan annuel obligatoire BDSE (Base de Données Économiques, Sociales et Environnementales) est dressé chaque année pour étudier les répartitions des postes dans l'entreprise (Hommes/femmes, Cadres/Maîtrises/salariés).

- **Ces statistiques sont également suivies chaque mois**, site par site, afin de disposer d'une vision actualisée et dynamique de l'évolution de l'emploi et des équilibres internes.
- À fin mai 2025, GAMMA Industries comptait 63 salariés, dont **20 femmes** (soit **31,7 %**). Les femmes sont principalement représentées dans les fonctions d'employées (13 sur 18, soit 72 %), et restent encore peu présentes parmi les ouvriers (2 sur 22) et les cadres (5 sur 23, soit 22 %).

Actions & Objectifs 2025 :

Thématique	Actions mises en place	Objectifs 2025
Suivi de la parité femmes-hommes	Mise à jour mensuelle du tableau BDSE, transmission au CODIR, discussions en CSE	Atteindre 35 % de femmes dans l'effectif total ; augmenter leur présence dans les postes techniques
Inclusion et diversité	Recrutement sans discrimination, sensibilisation des managers	Maintenir une politique RH non discriminatoire
Accès des femmes à l'encadrement	Identification des leviers de carrière pour les femmes	Passer de 22 % à 30 % de femmes cadres d'ici fin 2025
Emploi des jeunes (apprentissage)	Intégration de 4 apprentis en 2025	Avoir 6 % d'apprentis ou alternants dans les effectifs
Transparence et pilotage RH	Statistiques RH mensuelles et analyse partagée en CODIR	Suivi plus réactif des tendances et aide à la décision

4.2- Santé, sécurité et bien-être au travail

Un indicateur est calculé et suivi par l'entreprise pour suivre les accidents du travail.

Chaque accident fait l'objet d'une analyse complète qui vise à supprimer et prévenir tout nouvel accident.

En réunion de CSE , un ensemble d'éléments sont discutés dont les Mouvements du personnel, les Accidents du travail, les questions diverses des salariés.

Actions & Objectifs 2025:

- Continuer à étudier de manière approfondie tout accident du travail
- Afficher les comptes rendus des accidents sur site
- Etablir des actions pour répondre aux demandes d'amélioration

4.3- Formation et développement des compétences

Politique de gestion des carrières et des compétences

GAMMA Industries déploie une **politique de développement des compétences et de gestion des carrières** visant à accompagner chaque collaborateur dans son évolution professionnelle. Cette politique repose sur trois piliers :

- **Identifier** les compétences clés à court et moyen terme.

- **Développer** les compétences individuelles et collectives, en lien avec les besoins de l'entreprise et les aspirations des salariés.
- **Valoriser** les parcours, la polyvalence et les perspectives d'évolution à travers un pilotage individualisé des entretiens professionnels et des plans de formation.

Pour l'ensemble du personnel, toutes les fiches de fonction ont été revues intégralement en 2024 afin de répondre aux nouvelles grilles de la Convention de la Métallurgie.

Le planning des entretiens individuels a été réalisé, des besoins identifiés, et des formations réalisées.

Les matrices de poly compétences suivantes sont régulièrement mises à jour **pour l'usine** :

- GDQ16 : compétences PRODUCTION – Atelier BOIS
- GDQ17 : compétences PRODUCTION – Atelier METAL
- GEF24 : compétences INTERIMAIRES – différents ateliers
- GDQ23 : compétences MAGASINS, QUALITE

Des tableaux statistiques permettent de connaître les compétences identifiées de chacun des salariés, son niveau de compétence (de 1 « en formation à 4 « formé, autonome et peut former »).

Un état des postes ou un manque de compétences est établi.

Actions & Objectifs 2025 :

- **Suivre le tableau**
- **Former les personnes aux postes où il manque de compétences**
- Le suivi de la formation fait également l'objet d'un **reporting mensuel**, afin de mesurer les écarts, planifier les actions correctives et évaluer l'évolution des compétences.

Thématique	Actions mises en place	Objectifs 2025
Recueil des besoins	Réalisation des entretiens individuels début 2026	100 % des salariés bénéficient d'un entretien individuel d'ici mars 2026
Suivi des compétences	Mise à jour régulière des matrices avec cotation de 1 à 4	95 % des salariés avec un niveau ≥ 3 (autonome) sur leur poste
Formations obligatoires QHSE	Suivi des habilitations et formations réglementaires (SST, incendie, CACES...)	Assurer 100 % de conformité réglementaire sur les postes à risque
Formation des intérimaires	Intégration et parcours sécurité dès leur arrivée	100 % des intérimaires formés sous 3 jours
Suivi et pilotage formation	Tableau de bord mensuel par service	18 h de formation / salarié en moyenne d'ici fin 2025

- Le suivi de la formation fait également l'objet d'un **reporting mensuel**, afin de mesurer les écarts, planifier les actions correctives et évaluer l'évolution des compétences.

4.4- Dialogue social

Chez GAMMA Industries, le dialogue social est structuré autour de :

A - réunions régulières du CSE (Comité Social et Économique) tous les deux mois.

Ces réunions abordent les sujets suivants : accidents du travail, mouvements de personnel, questions des salariés et situation économique.

Indicateurs 2024 :

- Taux de participation au CSE : 100 %
- Nombre d'accords d'entreprise signés : 1 (aménagement du temps de travail)

B – réunions d'information du personnel

Réunions trimestrielles faisant état de la situation économique de l'entreprise, de son marché et des projets en cours.

Objectifs 2025 :

- Renforcement de la communication des décisions du CSE sur site

4.5- Droits humains (dans l'entreprise et la chaîne d'approvisionnement)

GAMMA Industries s'engage à respecter les droits humains fondamentaux dans toutes ses activités, en conformité avec les principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Une clause éthique intégrant le respect des droits humains est présente dans nos conditions générales d'achat. Nos principaux fournisseurs doivent attester ne pas recourir au travail des enfants ou au travail forcé.

Actions & Objectifs 2025 :

- Formalisation d'une politique "Droits humains et devoir de vigilance"
- Ajout d'un critère « respect des droits humains » dans la notation fournisseurs
- Sensibilisation des collaborateurs via une formation en ligne (Q4 2025)

5. Pilier Sociétal / Territorial

5.1- Achats responsables

Le document GKD02 du 12/11/2024 présente la politique d'achats responsable de la société et notamment les objectifs QSE, RSE tout en maîtrisant les coûts.

5.2- Relations avec les fournisseurs

Nos principaux fournisseurs font l'objet d'une qualification initiale et d'un suivi régulier via une notation incorporant les éléments suivants :

- Qualité des produits livrés
- Sécurité : respect des normes
- Respect de l'environnement, engagement à réduire l'empreinte carbone
- Respect des délais de livraison
- Assurance Qualité : Bonne maîtrise de la gestion Qualité selon ISO 9001
- Conditions de travail
- Responsabilités sociales et éthiques
- Innovation et durabilité

Compte tenu de la structure de GAMMA industries, tous ces éléments ne sont pas tous qualifiables et auditables par nos services, mais nous leur demandons un engagement à suivre ces bonnes pratiques.

Actions & Objectifs 2025 :

- Nous invitons nos fournisseurs à respecter les principes RSE via une annotation sur chacun de nos bons de commande (contrat).

5.3- Impacts sur les communautés locales

Nous utilisons au maximum les fournisseurs locaux pour nos achats afin de réduire les coûts de transport (petits matériel usine)

5.4- Engagements solidaires, mécénat, bénévolat

- Travail avec des entreprises intégrant des centres d'aides par le travail : ex CHENELET / palettes

5.5- Produits/services à impact positif

Plusieurs gammes de produits GAMMA Industries ont un impact positif documenté :

- Dalles MINIGAM 6 : réduction des composants, moins d'emballage, meilleur bilan carbone
- Produits en bois recyclé : réduction de la déforestation
- Activités de réemploi : contribution directe à l'économie circulaire

Actions & Objectifs 2025 :

- Quantifier les économies CO₂ par produit à impact positif
- Développer une nouvelle gamme « éco-conçue » pour les ERP publics
- Rendre accessibles les FDES mises à jour sur notre site

6. Éthique & Conformité

6.1- Charte éthique et lutte contre la corruption

La charte éthique de GAMMA industries a été créée et diffusée le 05/09/2023 par notre Président François ROSEN.

Cette charte est un véritable engagement de toute l'entreprise afin de **respecter un ensemble de 23 règles** éthique indispensables telles que :

- Soutenir les droits humains fondamentaux, éviter et dénoncer la participation à des activités commerciales, économiques et industrielles qui violent ces droits ; et nous abstenir de porter atteinte aux Droits de tiers.
- Prévenir, détecter et éradiquer toute action illégale menée dans le cadre de nos activités
- Établir et développer des politiques qui intègrent l'égalité de traitement et d'opportunités entre les femmes et les hommes sans discrimination directe ou indirecte fondée sur le sexe, la race, la couleur, la langue, la religion, l'opinion, l'origine ou toute autre condition ou circonstance personnelle et/ou sociale.

Sensibilisation et formation à l'éthique et à la lutte contre la corruption

Afin d'ancrer ces principes dans les pratiques quotidiennes, GAMMA Industries prévoit en 2025 le lancement d'une **formation interne de sensibilisation à l'éthique professionnelle et à la lutte contre la corruption**.

Cette formation visera à :

- Rappeler les règles de la charte éthique ;
- **Identifier les situations à risque** : cadeaux, conflits d'intérêts, favoritisme, etc. ;
- Promouvoir les bons réflexes et le recours aux **mécanismes d'alerte internes** en cas de doute ;
- Responsabiliser les collaborateurs dans leur rôle d'ambassadeurs de l'intégrité.

Actions & Objectifs 2025:

- Diffuser à nouveau cette charte éthique sur le logiciel RH afin que les salariés s'imprègnent bien de nos engagements
- Déployer une **formation éthique & anticorruption** pour 100 % des salariés permanents
- Intégrer le suivi dans les statistiques RH et le plan de formation

6.2- Transparence fiscale

GAMMA Industries respecte strictement la réglementation fiscale applicable en France. L'entreprise est uniquement implantée sur le territoire national et n'opère dans aucun paradis fiscal.

GAMMA Industries s'appuie sur les compétences d'un cabinet d'expertise comptable et les comptes sont validés par un commissaire aux comptes

Tous les impôts et taxes sont déclarés et payés localement, de manière transparente.

Actions & Objectifs 2025 :

- Se tenir à jour des changements de réglementation et les appliquer

6.3- Politique de confidentialité et cybersécurité

La charte informatique codifiée GED14 diffusée en interne indique les droits et devoirs de chacun vis-à-vis du matériel et des outils utilisés. Elle indique des consignes sur l'usage des données notamment sur les réseaux sociaux.

Une information est disponible concernant l'engagement de nos personnels RH sur le respect de l'utilisation des données personnelles RGPD à des fins strictement utiles et nécessaires.

Actions & Objectifs 2025:

- Veillez à sécuriser au maximum les données entrantes et sortantes.
- Vérifier le Plan de Reprise d'Activité Informatique (risques, moyens contraignants)
- Poursuivre l'analyse RGPD des outils informatiques en notre possession pour détecter d'éventuelles failles sur les données (document GIQ06)

7. Indicateurs et Résultats

7.1- Tableaux de bord avec KPIs ESG

Indicateur	Valeur 2024	Objectif 2025
CO ₂ / M€ de chiffre d'affaires	3 100 kg	-5 % → 2 945 kg
Taux de recyclage global des déchets	80 %	85 %
Part de matières premières recyclées	95 %	Maintien ou amélioration
Part d'énergies renouvelables utilisées	0 %	Etat des lieux et faisabilité
Taux de femmes dans l'encadrement	28 %	35 %
Taux de fréquence des accidents du travail (AT)	5,6	0
Heures de formation sur les critères RSE par salarié	12 h	18 h
Fournisseurs évalués sur critères RSE	60 %	75 %
Collaborateurs formés à l'éthique	25 %	100 %

7.2- Certifications obtenues (ISO 14001, B Corp, etc.)

La société GAMMA industries n'est pas certifiée ISO, néanmoins un Manuel QSE basé sur les normes ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 est appliqué.

En février 2025, la société a obtenu une note de 56/100 sur le questionnaire RSE ECOVADIS (première démarche RSE) qui lui a valu d'obtenir le label ECOVADIS COMMITED.

Actions & Objectifs 2025:

- Mise à jour des procédures internes en vue d'une certification fin 2026
- Amélioration de la note ECOVADIS (56/100 en 2025 → viser 65/100 en 2026)

ANNEXE A - BILAN CARBONE 2024



BILAN CARBONE

2024

2023

2022

Rubriques	Catégorie	SCOPE	Poids dans nos émissions	Émissions (kg CO2e)	Émissions (kg CO2e)	Émissions (kg CO2e)
ENERGIES	Consommation énergétique - Électricité	2	2,0%	30 228	30 925	29 247
		2	0,2%	1 447	2 468	4 450
		2	0,1%	-	1 788	2 347
	Consommation énergétique - Gaz	1	1,5%	9 641	25 931	33 512
		1	0,7%	-	-	30 159
	Consommation énergétique - Fuel -	1	7,6%	107 200	134 606	107 200
	Consommation énergétique - Eau - Formerie	3	0,0%	6	5	7
	3	0,0%	-	4	4	
			SOUS -TOTAL	148 523	195 727	206 925
				Émissions (kg CO2e)	Émissions (kg CO2e)	Émissions (kg CO2e)
TRANSPORTS	Transport des marchandises - Amont RECEPTIONS	3	47,1%	702 989	822 290	628 288
	Transport des marchandises - Aval - EXPEDITIONS	3	28,6%	416 721	461 315	431 591
				SOUS -TOTAL	1 119 710	1 283 605
DEPLACEMENTS	Déplacements professionnels	1	4,5%	66 926	69 923	67 925
	Déplacements domicile-travail	3	6,9%	103 733	108 378	105 281
	Achats de services - déplacements	3	0,0%	384	190	180
	Achats de services - déplacements	3	0,0%	39	191	181
	Achats de services - intérimaires	3	1,1%	13 270	19 585	15 504
			SOUS -TOTAL	184 351	198 266	189 071
DECHETS	Non recyclés (enfouissement)	3	0,0%	138	116	107
	Recyclés	3	0,0%	- 431	- 428	- 278
	Collecte	3	0,0%	447	683	570
				SOUS -TOTAL	154	371
ECONOMIES	Réemploi	3	-0,3%	- 12 705	0,00	0,00
	Déconstruction	3	0,0%	0,00	0,00	0,00
				SOUS -TOTAL	- 12 705	-
			4 574 276	1 440 032	1 677 970	1 456 274
			CHIFFRE D'AFFAIRE	33,10	38,11	30,79
Kpi			RATIO KG CO2 / CA (M€)	43 500,86	44 028,22	47 295,92